

LETTRE DE M. JACQUES CHIRAC, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ADRESSÉE À M. JUNICHIRO KOIZUMI, PREMIER MINISTRE DU JAPON, À LA SUITE DE SON ACCORD SUR LE LANCEMENT DE LA CONSTRUCTION D'ITER SUR LE SITE DE CADARACHE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE, LE 28 JUIN 2005.

28 JUNE 2005 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Premier ministre,

Vous avez eu l'amabilité de m'informer de la décision que vous avez prise d'accepter les termes de l'accord qui permettront le lancement de la construction d'Iter à Cadarache dans le cadre d'un partenariat à "six". Je vous remercie vivement de cette attention et me félicite qu'un accord équilibré ait pu être trouvé sur la base des idées japonaises de "pays hôte" et de "pays non hôte". Du côté européen, vous savez que nous n'avons pas ménagé nos efforts pour permettre cet accord et faire en sorte que les intérêts du Japon, comme de l'ensemble des partenaires du projet, soient pleinement pris en compte.

Lors de ma visite au Japon, en mars dernier, nous avons décidé d'un commun accord de traiter cette affaire au moyen d'un dialogue serein entre nos deux pays et avec les institutions européennes. Je crois que nous pouvons nous réjouir d'avoir maintenu cet esprit de dialogue et de confiance mutuels tout au long de nos discussions.

Je puis vous assurer que la France fera tout, en ce qui la concerne, pour mener le projet Iter avec efficacité, dans le respect de l'accord qui a été obtenu entre l'Europe et ses partenaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.